

Trajectoire résidentielle des classes populaires urbaines

Sarah De Laet, doctorante, Université Libre de Bruxelles, IGEAT sdelaet@ulb.ac.be

Université Libre de Bruxelles, 50 av. Franklin Roosevelt – 1050 Bruxelles, Belgique

Introduction :

Les classes populaires urbaines subissent de nombreuses pressions, dans les villes européennes en général et à Bruxelles en particulier.

D'une part, les espaces résidentiels urbains sont soumis à des pressions croissantes engendrées notamment par le mouvement continu de métropolisation des activités et des populations, ainsi que par les dynamiques de transformations sociales, fonctionnelles et commerciales des espaces centraux, qui mènent à une rareté de l'espace et à une hausse des prix du foncier et de l'immobilier.

D'autre part, au niveau socioéconomique, l'insécurité croissante (déstructuration du salariat, rareté des emplois peu qualifiés et pression du travail informel, attaque sur les acquis sociaux...) et la hausse des inégalités tendent à augmenter la précarité de nombreux ménages.

Ces éléments combinés dessinent une situation particulièrement complexe pour toute une catégorie de personnes appartenant aux classes populaires urbaines. Comment ces personnes font-elles face à leur condition populaire ? Comment ces populations, soumises à ces pressions continues, œuvrent-elles en tant qu'habitant pour continuer à vivre sans tomber dans l'extrême précarité ?

La situation est particulièrement problématique à Bruxelles, où les quartiers les plus pauvres de l'agglomération sont historiquement situés en son centre et subissent de plein fouet les mutations de l'économie et des politiques urbaines. Dans ce cadre, il est nécessaire de s'interroger sur les trajectoires résidentielles des populations les plus précarisées occupant ces espaces.

Obtenir un logement social semble bien peu probable à Bruxelles, qui ne compte que 7 % de logements sociaux et 44 000 ménages sur sa liste d'attente pour à peu près autant d'unités de logements sociaux occupés.

Rester en ville dans le marché immobilier non régulé permet de conserver une localisation centrale, une proximité avec les services administratifs et les centres d'emplois. Mais les

loyers et les prix d'achat des logements augmentent et ne sont pas régulés et l'accès à la propriété peu probable pour les plus pauvres.

Sortir de la ville, faire une périurbanisation « modeste » permet d'accéder à des biens immobiliers moins onéreux, mais au prix d'un éloignement des lieux d'emploi et de socialisation. Il demande en outre des ressources financières dont ne disposent pas nécessairement les plus précaires.

Ou encore développer d'autres modes de vie comme la colocation, le squat, l'hébergement, le retour chez les parents, quand on ne retarde pas simplement la prise de son indépendance. En Belgique, les contrôles au domicile des bénéficiaires d'aides sociales vont être renforcés, ce qui témoigne du développement de ces « solutions » chez les plus précarisés.

Pour traiter de ces questions, dans cet article, nous nous intéressons aux migrations résidentielles des personnes aux faibles revenus depuis le croissant pauvre de Bruxelles, c'est-à-dire l'espace concentrant les populations les plus précarisées de l'agglomération. Ces trajectoires migratoires témoignent d'une partie des « choix » faits par ces ménages pour faire face, en tant qu'habitant, à leur condition populaire.

2- État de l'art

Les migrations résidentielles des classes populaires ont fait l'objet de nombreuses recherches dans le champ des sciences humaines, notamment en France, mais encore assez peu en Belgique. Il s'agit pour nous de comprendre comment les catégories populaires « font face à leur condition populaire » (Dietrich-Ragon, 2014), spécifiquement en tant que « qu'habitant ». Quatre comportements sont envisageables : rester en ville, quitter la ville, obtenir un logement social, se débrouiller...

En ville, le quartier populaire peut et doit-être envisagé dans son ambivalence. Il est à la fois une ressource venant suppléer le déficit de capital économique en offrant un terreau social, familial, professionnel (Vignal, 2015), mais également d'autres avantages notamment par la concentration des aménités (Omhovère, 2015). Mais dans le même temps, les quartiers « sensibles », « difficiles » sont des lieux porteurs de stigmates qui rejailissent sur leurs habitants, les études sur l'effet de quartier tendent à montrer que les personnes originaires de certains quartiers mal considérés ont moins de chance de se faire embaucher (Gould Ellen, 1997). Le quartier peut alors être un lieu que l'on ne peut pas quitter, un piège. Espace

complexe, le quartier populaire est un « espace de choix contraints, mais aussi potentiellement support de liens, de pratique d'entraide et d'identité » (Vignal, 2015).

Les ménages qui restent en ville se garantissent l'accès aux ressources du quartier. Ressources locales, ethniques ou familiales, mais ressources qui justifie l'effort du loyer élevé, de l'appartement inadapté. Ces ressources peuvent en elles-mêmes faire partie du « piège » du lieu : ne pas pouvoir s'en passer induit que l'on *doit* faire le choix de rester (Bacqué, Sintomer, 2002). Pour Dietrich-Ragon (2014), dans le cas de Paris, il s'agit d'une résistance à l'exil. Car être pauvre à Paris, c'est toujours être parisien.

Un autre moyen de *faire face*, dans le cadre de migrations résidentielles, c'est bien sûr la périurbanisation. Quitter la ville pour des espaces plus lointains, coupés parfois de toutes connaissances sociales et familiales. Dans ce cadre, l'accès à la propriété explique une grande partie des migrations résidentielles, tout d'abord parce que l'accès à la propriété dans les villes n'est que très faiblement accessible aux classes populaires, ce qui n'est pas le cas en hors des centres urbains (Lambert, 2014). Devenir propriétaire, plus encore dans un contexte de déstructuration du salariat, peut revêtir une fonction de sécurisation : « avoir au moins la maison ». D'ailleurs, il serait malheureux de considérer que la sortie de ville non choisie est nécessairement déclassante : « cela occulte le sens de la périurbanisation pour ces ménages : qui n'est une relégation, mais l'accès à un statut résidentiel valorisant¹ (celui de propriétaire) » (Girard, 2014). Une décision qui peut engendrer des coûts non envisagés (au niveau des transports, mais également au niveau social et familial).

Depuis plusieurs années, les ménages des classes populaires qui se périurbanisent notamment pour accéder à la propriété sont aussi originaires de l'immigration (Lambert 2013 ; De Maesschalck, Tine De Rijck et Vicky Heylen 2015). Ils accèdent à la propriété dans des espaces dans lesquels ils sont minoritaires, et peuvent se retrouver dans des situations de marginalisation qu'ils n'avaient pas envisagée (Lambert 2013 ; Lambert 2015 ; Cartier, Coutant, Masclet et Siblot 2008).

Dans ce contexte, Bruxelles présente plusieurs particularités.

¹ D'ailleurs, selon Girard (2013), l'accès à la propriété dessine une frontière au sein des classes populaires, séparent les classes populaires stables et « instables ».

Tout d'abord, il s'agit d'une ville de taille moyenne à l'échelle européenne, environ 1.5 million d'habitants dans l'aire urbaine morphologique et 2.5 millions dans l'aire urbaine fonctionnelle (ESPON 1.4.3, 2005). Dans ce contexte, les distances, même entre les périphéries les plus éloignées et le centre-ville restent relativement courtes, ce qui limite les phénomènes de relégations en banlieue lointaine.

Du point de vue socioéconomique, contrairement aux villes françaises et du sud de l'Europe, Bruxelles présente un centre-ville pauvre, alors que les quartiers riches se retrouvent dans la partie extérieure du centre-ville et en périphérie. Il n'y a donc pas de grands ensembles de logements sociaux en banlieue. Au contraire, on retrouve de l'habitat ouvrier dense et des espaces concentrant des populations précarisées dans l'hypercentre. Ceci est la conséquence de l'histoire économique et urbaine de Bruxelles, avec un développement précoce d'activités artisanales puis industrielles au centre-ville, alors que les lieux de pouvoir et la bourgeoisie préfèrent les marges du centre-ville, en profitant de la taille relativement limitée de Bruxelles (Vandermotten, 2014).

En ce qui concerne les dynamiques migratoires, Bruxelles est marquée depuis l'après-guerre par la périurbanisation des classes moyennes (Meeus et De Decker, 2015; Vandermotten, 2014). Celle-ci a plusieurs origines et a été encouragée par différentes politiques. Ainsi, l'accès à la propriété a depuis longtemps été facilité par des abattements fiscaux. De même, dès l'entre-deux-guerre, des cités-jardins ont été construites en périphérie proche, à l'image du modèle anglais. Enfin, des infrastructures de transport denses, chemin de fer, tramways vicinaux puis réseaux autoroutiers complétés d'autoroutes urbaines menant jusqu'au centre-ville ont été construits pour faciliter les mouvements pendulaires. Ces politiques avaient plusieurs objectifs : éviter de trop fortes concentrations ouvrières dans le centre-ville, faciliter l'encadrement de l'église dans les espaces périphériques et encourager le développement d'une classe moyenne consommatrice. Au contraire, le centre de l'agglomération a été longtemps délaissé par les autorités, ce qui a engendré une dégradation de l'environnement urbain et a encouragé le départ des classes moyennes et supérieures et une baisse prononcée et une paupérisation de la population du centre-ville (Vandermotten, 2014).

Cette sortie des classes moyennes domine toujours les dynamiques migratoires actuelles. Bruxelles conserve un bilan migratoire négatif vis-à-vis de la périphérie. Ce sont des familles jeunes et plus riches que la moyenne de l'agglomération qui quittent Bruxelles en majorité (Eggerickx, Sanderson, Bahri et Hermia, 2007 ; Grimmeau, Decroly, Wertz, 2012).

Néanmoins, des évolutions apparaissent, et notamment une plus grande diversité ethnique, puisque la moitié des personnes sortant de Bruxelles a des origines non belges. De même, une plus grande mixité sociale apparaît, avec des ménages moins aisés qui quittent le centre-ville, bien que l'immense majorité de ceux-ci reste composée d'au moins un référent qui travaille. On observe donc une diversification des profils sortant de Bruxelles (De Maesschalck, Tine De Rijck et Vicky Heylen 2015; Charlier, Debuissou, Durpez, Reginster, 2016).

Cette plus grande diversité apparaît aussi au niveau des lieux d'arrivée de ces nouveaux périurbains. Aux communes riches de la périphérie proche, surtout au Nord et à l'Est de l'agglomération s'ajoutent de nouveaux espaces d'arrivées. Il s'agit, pour les jeunes ménages issus des classes moyennes de communes plus éloignées, au-delà des communes de périurbanisation historique, tant vers l'Est que l'Ouest ou le Nord, où les prix du foncier restent plus abordables. Il s'agit aussi des communes de l'axe industriel Anvers-Bruxelles-Charleroi, qui deviennent des espaces attractifs pour les moins nantis et les classes moyennes inférieures, en raison de la proximité de Bruxelles et des prix immobiliers moindres. Ainsi, la structure socioéconomique « en quadrant » bruxelloise se poursuit en périphérie, avec des espaces plus aisés au Nord et au Sud et sud-est, moins nantis au centre et le long de l'axe industriel de la vallée de la Senne (De Maesschalck, Tine De Rijck et Vicky Heylen 2015; Charlier, Debuissou, Durpez, Reginster, 2016).

En outre, de nouvelles dynamiques apparaissent. Ainsi, des ménages de la classe moyenne, en particulier de jeunes adultes sans enfants, reviennent s'installer à Bruxelles. Ils s'implantent aux marges des quartiers aisés et induisent des phénomènes de gentrification². Celle-ci est également alimentée par les cadres des institutions internationales implantées à Bruxelles (Van Criekingen, 2002). Ce front de gentrification gagne progressivement les quartiers pauvres de l'agglomération.

Dans le contexte fédéral belge, où les régions sont en compétition pour conserver les ménages aisés et la base imposable qu'ils représentent, ces classes moyennes font l'objet de l'attention

² Saint-Gilles est une commune exemplaire de ces mouvements : le bilan des ménages peu qualifiés (souvent d'origine étrangère) est négatif vis-à-vis de la commune, tandis que celui des ménages jeunes diplômés sans enfant est positif. Ces mouvements sont encore depuis près de 20 ans, des mouvements qui impactent fortement les indicateurs, puisque cette commune a vu son revenu augmenter plus que ceux des autres communes bruxelloises sur les 20 dernières années (Van Criekingen, 2002).

des autorités bruxelloises. De nombreuses politiques sont menées pour les attirer et les maintenir en ville : réhabilitation des espaces publics, politiques de rénovations urbaines, financement de logements destinés aux ménages moyens... (Romainville, 2010). Ceci participe à un renchérissement des prix immobiliers, qui est défavorable au maintien des classes populaires urbaines. En outre, ces politiques centrées sur les classes moyennes s'accompagnent d'un délaissement des pauvres, qui se marque notamment dans la quasi-absence de construction de nouveaux logements sociaux, alors que le parc actuel ne répond qu'à la moitié de la demande.

3- Méthodologie :

Les données traitées dans cet article proviennent de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Il s'agit d'une base de données belge, nationale, qui combine différentes bases de données d'organismes de sécurité sociale ainsi que du registre national. Concrètement, cette base de données contient autant de lignes qu'il y a de personnes enregistrées sur le territoire belge³, elle couvre de façon exhaustive la période 2005-2014. Les tables qui la composent permettent d'obtenir des informations sur les lieux de résidence, le ménage, les liens de parenté, la nationalité (et la première nationalité), la position sur le marché de l'emploi, le secteur d'activité, etc. Cette base de données est donc extrêmement riche⁴, et en corollaire, protégée (notamment pour ne pas contrevenir aux réglementations relatives à la protection de la vie privée). Le contrat que nous avons passé avec cet organisme nous permet d'obtenir des données agrégées et anonymisées. Différentes tables ont ainsi été extraites, je présenterai ici les résultats relatifs à la mobilité résidentielle selon les déciles de revenus.

L'identification de la mobilité résidentielle se fait ici via des flux nets. Nous avons regardé sur trois périodes (2005-2008, 2008-2010, 2010-2013) les individus qui n'ont pas la même localisation en début et en fin de période. Ces résultats ont ensuite été additionnés, nos résultats sont donc la somme de trois flux nets sur la période 2005-2013. Les mesures des migrations sont toujours imparfaites puisqu'elles sont calculées de façon discrète alors que les migrations des individus s'effectuent de façon continue, sans lien avec les années civiles. Ces

3 - L'identifiant de chaque individu est alors le numéro de registre national de l'individu. En Belgique, le registre national est tenu par les communes et est communiqué une fois par an aux services fédéraux. C'est sur base de ce registre que sont notamment envoyés les convocations électorales, les exercices d'imposition,...

4 - Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les récents travaux prenant en compte la migration résidentielle se basent sur la BCSS : Philippe De Maeschalk, Van Hamme

données nous permettent de connaître le nombre de déménagement effectué par une personne durant la période, mais nous ne connaissons le lieu de départ et d'arrivée que pour les extrémités de la période. Nous ne sommes donc pas en mesure d'identifier les déménagements multiples qui ont lieu dans la même année civile, ainsi que la localisation intermédiaire des personnes qui déménagent plus d'une fois sur chaque période.

Quant aux revenus, nous avons utilisé la notion de revenu reconstitué calculé par la BCSS, il s'agit d'une combinaison des différents revenus du travail et des prestations sociales, il permet donc d'approcher le revenu « disponible » des ménages. Un biais majeur tient au fait que la Belgique n'est pas un pays très friand du relevé d'informations (et de taxation) sur la fortune, dès lors, les données sur les revenus du capital (immobilier, boursier...) ne sont pas disponibles et ne sont donc pas intégrés dans cette mesure. Nous avons combiné ces « revenus disponibles » pour calculer des revenus disponibles par ménage en tenant compte du nombre de personnes et de l'âge de ces personnes dans le ménage⁵. Ces revenus disponibles par ménages ont ensuite été répartis en déciles. L'indicateur final sur lequel nous travaillons ici est donc le décile de revenu disponible relatif du ménage. Il est certain que le revenu n'est pas une donnée suffisante si l'on souhaite résonner en termes de classes sociales. L'approche par le revenu est ici envisagée comme une étape intermédiaire. Dans un futur proche, nous souhaitons traiter la question via un indicateur composite intégrant notamment des données sur le niveau d'étude maximal, la position sur le marché de l'emploi, l'âge, l'origine et éventuellement le code NACE. La combinaison de ces indicateurs permettra d'envisager la catégorisation des individus selon le clivage (toujours structurant) social, économique et culturel (Abdelnour, 2012 ; Beger, ; Schwartz, 2011). Bien que comme indiqué précédemment il n'est pas possible d'identifier la possession de capitaux.

La zone d'étude sur laquelle nous avons choisi de travailler⁶ s'étend le long de l'axe industriel au nord et au sud de Bruxelles : depuis la ville d'Anvers jusqu'au sud de la botte du Hainaut. Cet espace permet de prendre en compte des territoires géographiquement imbriqués, reliés par plusieurs axes de mobilité quotidienne, mais traversés par des discontinuités

5 - Pour chaque ménage, tous les revenus disponibles ont été sommés, puis ils ont été divisés selon le nombre et l'âge des membres du ménage. Le 1^{er} adulte vaut 1, les autres membres du ménage de plus de 14 ans valent 0.5 et les membres de moins de 14 ans valent 0.3.

6 - Cette zone a été définie pour l'ensemble du travail doctoral et les données n'ont été acquises qu'à cette échelle, qui est donc également celle des résultats présenter ici.

socioéconomiques, historiques et linguistiques. Au niveau de Bruxelles, nous avons choisi de traiter du « croissant pauvre », cette expression désigne un espace continu du centre de Bruxelles qui se distingue par un taux de pauvreté⁷ particulièrement élevé tant à l'échelle de la Belgique que de Bruxelles. Cette précarité est notamment un héritage historique. Ces quartiers en fond de vallée de la Senne, principal cours d'eau bruxellois, ont historiquement concentré une forte activité artisanale, puis industrielle dès le XIXe siècle, qui tiennent notamment à la présence du cours d'eau, renforcé dès le Moyen-Age par un canal reliant Bruxelles à Anvers puis Charleroi. L'habitat ouvrier s'y est concentré, jusqu'à faire du croissant pauvre la zone présentant les plus fortes densités de population de l'agglomération, y compris actuellement. En effet, si l'industrie a disparu de ces quartiers au cours du XXe siècle, les populations précarisées s'y sont maintenues, grâce à un immobilier plus abordable, mais au prix d'une piètre qualité des logements, et en raison du maintien des réseaux de socialisation. C'est aussi une zone d'arrivée et de concentration des populations d'origine immigrée pauvres. Ainsi, le croissant pauvre agit comme un espace de transit presque obligé pour ces personnes, en raison des réseaux sociaux et culturels qui s'y sont développés et aident leur survie dans un contexte d'assez grand délaissement de la part des autorités publiques. On ne peut pas à proprement considérer que le « croissant pauvre » forme un quartier populaire unique, mais il est assez sensé de le considérer comme un ensemble de quartiers populaires, qui partageant les caractéristiques décrites précédemment, tout en présentant de nombreux clivages (en termes d'origine ethnique, de morphologie urbaine, de trajectoires d'évolution, d'activité...). Espace central et de pauvreté, le croissant pauvre est aussi une zone où d'autres phénomènes urbains sont à l'œuvre. Ainsi, des dynamiques de gentrification et spéculation immobilière sont observées, à différents stades de développement et d'intensités dans le croissant pauvre bruxellois (Van Criekingen, 2006 ; Romainville, 2010). Bien sûr, ces évolutions récentes renforcent localement la pression sur les classes populaires qui y sont localisées. Enfin, l'échelle de travail correspond aux anciennes communes avant fusion en périphérie, car celles-ci sont une bonne approximation des noyaux villageois, et aux quartiers définis dans le cadre du monitoring des quartiers en Région de Bruxelles-Capitale⁸, car ils constituent un découpage d'espaces ayant des caractéristiques morphologiques et socioéconomiques

7 - Référence quartier en difficulté

8 - Le monitoring des quartiers est un projet de l'institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse qui développe des statistiques à l'échelle de 145 quartiers.

homogènes. La carte 1 permet de visualiser la zone d'étude présentée ci-dessus, ainsi que le niveau socio-économique général de celle-ci.

4- résultats

Les résultats sont organisés en trois temps principaux. Il s'agit, dans un premier temps de mettre au jour d'éventuels comportements différenciés au niveau des migrations des classes populaires du croissant pauvre relativement aux autres classes sociales issues des mêmes quartiers. Ensuite se pose la question de la géographie fine de ces trajectoires migratoires des populations précaires et de lieux de surreprésentation de ces mouvements. Enfin, nous ouvrons la réflexion sur la question des comportements différenciés des classes populaires du croissant pauvre relativement aux autres précaires de Bruxelles. Ceci permet alors de mettre en perspective les résultats au sein d'une synthèse des comportements migratoires types des classes populaires.

Dans un premier temps, nous avons analysé et comparé les comportements migratoires des populations issues du croissant pauvre et appartenant aux petits déciles (1, 2, 3), aux classes moyennes (4 à 7) et aux classes les plus riches (8 à 10).

Tableau 1 – Mouvements migratoires depuis le croissant pauvre

	1e, 2e, 3e déciles	4e 5e 6e et 7e déciles	8e 9e 10e déciles
Population du croissant pauvre	61 %	33 %	5 %
Part des déménagements depuis le croissant pauvre	63 %	32 %	5 %
Part des déménagements intra croissant pauvre	71,5 %	25,5 %	3 %
Part des départs depuis le croissant pauvre vers l'ouest	63,5 %	33 %	3,5 %

Part des départs depuis le croissant pauvre vers l'est	60 %	32 %	8 %
Part des départs depuis le croissant pauvre vers la périphérie de Bruxelles	50 %	42 %	8 %

Les déciles les plus faibles déménagent un peu plus que les autres groupes de déciles dans le croissant pauvre. Mais ces déménagements sont essentiellement locaux : plus que les autres groupes de déciles, leurs déménagements sont des réinstallations au sein du croissant pauvre. Lorsqu'ils sortent du croissant pauvre, ces ménages se dirigent nettement plus vers l'ouest. Tandis que pour les catégories supérieures, c'est l'est de la ville qui leur est spécifique, c'est-à-dire les franges les plus riches de l'agglomération⁹.

Si on s'intéresse particulièrement aux sorties de la ville, on constate que les classes populaires déménagent significativement moins que les déciles moyens et élevés vers l'extérieur de Bruxelles. On retrouve sans doute pour ces derniers le mouvement classique et ancien de périurbanisation. Mais si les déciles les plus faibles sortent moins que les autres de la ville, il s'agit tout de même d'un mouvement résidentiel bien réel puisqu'ils représentent 50 % des sorties de Bruxelles depuis le croissant pauvre. Quant à considérer que cette sortie de la ville est une périurbanisation « classique » d'ascension sociale, nous n'avons jusqu'ici rien pour le confirmer ou l'infirmer.

En résumé, pour ce qui est des déménagements des classes populaires depuis le croissant pauvre, la majorité des mouvements s'apparentent à des comportements visant à rester (de façon contrainte ou choisie) dans les quartiers populaires. Tandis que les départs ont pour effet de « diffuser de la pauvreté » vers l'ouest de la ville et la périphérie.

Sortie de la ville depuis le croissant pauvre : logique de quadrant et de vallées... voir carte 2

9 - On retrouve donc cette fermeture du quadrant sud-est aux mouvements résidentiels depuis l'ouest de la ville qui avait été mise en évidence dans le travail « Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles ».

Analysons maintenant la carte de bilan entre le « reste la zone » et le croissant pauvre, pour les individus des 1^{er}, 2^e et 3^e déciles.

Plusieurs éléments sont à remarquer. Tout d'abord la logique de quadrant est extrêmement forte (et cette observation vient renforcer les résultats de De Maesschalck, Tine De Rijck et Vicky Heylen, 2015), puisque la majorité des mouvements se déroulent dans le nord-ouest de l'agglomération. Ensuite même pour les catégories les plus pauvres, le bilan pour Bruxelles est très négatif. Du point de vue géographique, la périphérie proche flamande du nord-ouest est un espace privilégié pour les migrants, viennent ensuite les trois vallées de vieilles industries : celle de la **Senne** (Vilvorde et Willebroeck au nord, Hal et Tubize au sud), de la **Dendre** (Alost, Denderleeuw, Ninove), et de la **Sambre** (Mons, La Louvière, Charleroi). On le voit que les petites villes de faible standing de ces espaces attirent de nombreux habitants bruxellois peu dotés en capital, qui trouvent là des logements à meilleur marché, notamment dans les continuums d'habitats ouvriers.

Les anciennes communes dont le bilan est négatif vis-à-vis du croissant pauvre, c'est-à-dire celles qui envoient plus de populations vers le croissant pauvre qu'elles n'en reçoivent de celui-ci, correspondent en premier lieu de villes universitaires. Les communes du croissant pauvre accueillent un nombre important (et de plus en plus important) d'étudiants et de jeunes diplômés, notamment parce que cet espace est proche du centre-ville pour des loyers relativement modérés. Il peut d'ailleurs s'agir d'un indicateur témoin de la gentrification de ces espaces.

Une autre question est l'identification des lieux dans lesquels les migrations résidentielles des petits déciles sont surreprésentées, relativement aux déménagements des autres classes sociales.

La carte 3 représente les migrations depuis le croissant pauvre de Bruxelles des 3 premiers déciles. La trame indique à quel point le lieu d'arrivée leur est spécifique : si tous les groupes de déciles s'installaient dans les mêmes proportions partout dans ma zone, alors l'indicateur vaudrait 1¹⁰. Comme on le voit, ce sont les vallées de la Dendre, mais plus encore de la Sambre dans lesquelles l'installation des premiers déciles est spécifique. Dans et autour de Charleroi, les ménages de ces déciles provenant du croissant pauvre sont 2 à 3 fois plus

10 -Étant donné que les cercles pour lesquels le nombre absolu est faible ou nulle ne sont pas représentés, la carte peut paraître déséquilibrée.

nombreux qu'attendu. C'est également le cas des communes rurales situées plus loin de Bruxelles, à l'ouest de la vallée de la Dendre et au sud du Sillon wallon, même s'il est vrai qu'en valeur absolue, ces migrations sont peu nombreuses. Autour d'Anvers, ce sont les communes de faible standing de la périphérie Sud et Est qui affichent également ces ordres de grandeur. Il s'agit de communes dans lesquelles on retrouve une population d'origine étrangère, et ce depuis plusieurs décennies. Certains de ces quartiers peuvent probablement être considérés comme des « quartiers populaires » aux caractéristiques très proches de certains espaces du croissant pauvre. Peut-être que les échanges entre ces espaces s'expliquent en partie par une proximité sociale et par des liens familiaux ou culturels.

En troisième lieu se pose la question de l'existence de comportements éventuellement spécifiques des populations des premiers déciles issues du croissant pauvre.

Pour tenter de répondre à cette question, nous allons cartographier deux mouvements migratoires, ceux depuis le quartier du Molenbeek Historique et ceux depuis le quartier Jourdan à Etterbeek (voir carte 4 et 5)

Le quartier du Molenbeek Historique est au cœur du croissant pauvre. Il s'agit d'un quartier populaire stricto sensu. Le quartier Jourdan se situe de l'autre côté du canal, si sa situation économique est plus favorable que celle du quartier molenbeekois, il n'en reste pas moins que le quartier Jourdan est un quartier anciennement populaire, et ses indicateurs socioéconomiques demeurent moins bons que ceux des quartiers qui le jouxtent.

Si l'on compare la géographie des migrations résidentielles des premiers déciles depuis ces deux quartiers, outre que « l'on déménage près de chez soi » dans les deux espaces, on remarque que la logique de quadrant est très forte, mais elle ne semble pas jouer avec la même intensité : les personnes issues du quartier Jourdan déménagent proportionnellement plus dans l'ouest de Bruxelles (et dans la périphérie ouest), que les personnes du Molenbeek historique vers l'Est. On voit donc aussi que des personnes aux faibles revenus issus du quartier Jourdan s'installent également dans les quartiers périphériques « riches » (mais surtout dans le Brabant wallon, c'est-à-dire dans le cadran sud-est). Vis-à-vis des vallées industrielles, on retrouve leur présence pour les migrations depuis le vieux Molenbeek. Depuis le quartier Jourdan, le faible nombre d'observations ne nous permet pas d'être catégoriques, néanmoins le sud de la Senne et la vallée de la Dendre n'ont pas l'air aussi attractifs. Dans la vallée de la Sambre et de la Meuse, on voit surtout ressortir Namur tandis

que ce sont plutôt les communes de la périphérie aisée au sud de Charleroi qui ont attiré d’anciens Etterbeekois.

Il s’agit maintenant d’intégrer tous ces éléments pour **livrer une vision holistique et analytique du phénomène** que nous nous étions donné comme objectif d’étudier : les migrations résidentielles des classes populaires depuis les quartiers populaires urbains. Avec cette question : « comment les habitants des quartiers populaires font-ils face à la condition populaire » ? Dans un contexte de contraintes économiques fortes et de discriminations sociale et raciale (notamment dans l’accès au logement), les choix sont forcément limités. Néanmoins, même si les possibles sont restreints et si les espoirs s’y adaptent, on ne peut pas nier que les ménages font des choix.

Quels sont donc les éléments sur lesquels les individus peuvent « jouer » en tant qu’habitant : quelles sont leurs possibilités ? Nous envisageons une synthèse à partir de l’idée que l’individu peut « choisir » de transiger sur trois éléments : le logement, le quartier et la localisation. Il apparait clairement que nous ne sommes pas capables avec les éléments statistiques énoncés précédemment, de définir sur quoi précisément les individus ont (ou n’ont pas) transigés dans le cadre de leur déménagement. Pour ce faire, nous sommes occupés à réaliser une étude qualitative avec des ménages ayant quitté le Molenbeek historique pour s’installer soit en périphérie, soit en dehors du croissant pauvre. Nous souhaitons pouvoir identifier et comprendre toutes ces migrations résidentielles, et les lier avec nos résultats quantitatifs. Et c’est dans ce but, et à partir des seize entretiens déjà réalisés que nous avons imaginé le tableau suivant. (Les croix dans le tableau ci-dessous indiquent que l’on n’a pas transigé sur l’élément).

Tableau 2 : Logement, quartier, localisation

Le logement	Le quartier	La localisation	Signification	Exemple : départ Molenbeek
X			Conserver/obtenir un logement digne en changeant de localisation sans garder un accès au quartier	Saint – Ghislain (périphérie éloignée, mauvaise accessibilité, standing moyen)

X	X		Conserver/obtenir un logement digne en changeant de localisation, mais en conservant un accès facile au quartier	Lot (périphérie proche, standing moyen)
X		X	Rester en ville, mais changer de quartier	Accès à un logement social
	X	X	Perdre en qualité de logement pour se maintenir dans le quartier	Revenir chez ses parents,...
		X	Perdre en qualité de logement pour se maintenir en ville	Haut Molenbeek (standing moyen à élevé)
	X		Perdre en qualité de logement et changer de localisation tout en maintenant un accès aisé au quartier, par exemple en raison d'un accident de vie	
X	X	X	Propriétaire en mobilité ascendante.	Périurbain moyen
			Obligation à transiger sur tous les niveaux : séparation, perte d'emploi,...	Caravane résidentielle dans le Hainaut

On le comprend bien les éléments sur lesquels on transige ou non peuvent être envisagés différemment selon les aspirations des ménages : ainsi on peut changer de quartier, en quittant un espace considéré comme « un piège », ou quitter un quartier dans lequel on se sentait bien, mais qui n'offrait pas la possibilité d'être bien logé (état de délabrement du logement, nombre de pièces...). De même, les trajectoires sont influencées par les conditions des ménages au moment de la migration. Ainsi, selon qu'on soit dans une trajectoire d'ascension sociale, de stagnation ou dans le cadre d'une déstructuration, liée à une séparation ou une perte de revenu, les perspectives sont très différentes. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour affiner notre vision géographique quantitative nécessairement globalisante. Ce sera l'objet de la suite de nos recherches.

5- Conclusion

Pour rappel, cet article visait à analyser et comprendre les mobilités résidentielles des classes populaires et leur géographie, dans le contexte bruxellois.

Au regard de cette problématique, notre approche, basée principalement sur une analyse quantitative des mobilités résidentielles, met au jour différents résultats intéressants et inédits.

En premier lieu, elle ajoute une dimension assez méconnue à propos de la périurbanisation. Il s'agit de l'existence d'une périurbanisation des classes populaires, qui met en œuvre des mécanismes et des espaces différents de celles, plus étudiées des classes moyennes et aisées. Il s'agit en effet de mobilités plus contraintes par les revenus limités, et qui visent des espaces soit plus lointains soit moins attractifs, telles les petites villes et anciens bassins industriels.

Une autre dimension est l'importance des mouvements intra-urbains. Les déménagements des classes populaires issues du croissant pauvre de Bruxelles se font en grande majorité au sein de la ville dense, démontrant l'importance, pour ces populations, de se maintenir en ville, pour des raisons socioéconomiques et sociologiques. Là aussi, ce constat induit un clivage vis-à-vis des mouvements des populations plus aisées, dont les mobilités résidentielles visent plus souvent à se déplacer hors des limites de l'agglomération.

En corolaire, ceci pose la question de l'impact des politiques urbaines actuelles, qui visent essentiellement à attirer et conserver les classes moyennes et supérieures (Rousseau, 2008 ; Van Criekingen et Van Hamme, 2012), alors que les classes populaires, pourtant nombreuses et plus dépendantes des politiques publiques pour se loger sont relativement délaissées. Pensons notamment au manque criant de logements sociaux à Bruxelles, qui a certainement des impacts en matière de « choix » d'habitat et de trajectoire résidentielle chez les plus précarisés. On peut même s'interroger sur l'impact direct des politiques urbaines favorisant la gentrification sur les trajectoires résidentielles des plus précarisés. En l'absence d'un contrôle des loyers et des prix de vente des logements, la hausse des valeurs foncières et immobilières induite par ces politiques pousse les classes populaires, plus rarement propriétaires, au départ et réduit les possibilités de relogement en ville.

Par ailleurs, notre étude appuie et renforce les connaissances en matière de migrations résidentielles. Il s'agit par exemple de l'importance de la logique de quadrants au niveau des migrations résidentielles bruxelloises. C'est aussi la question du clivage fort entre l'est et l'ouest de l'agglomération, le premier étant pratiquement fermé aux plus pauvres et même à

certaines franges des classes moyennes, en raison des couts du foncier, alors que le second doit absorber toute la croissance démographique de l'agglomération et présente donc une forte pression sur les conditions de logement de ses habitants.

L'on voit aussi l'importance des petites villes de la périphérie pour l'accueil des populations issues des classes populaires qui quittent Bruxelles. Ces zones anciennement peu dynamiques démographiquement et économiquement, disposant souvent d'un habitat abordable, notamment ouvrier, deviennent attractives pour ces migrations résidentielles. Il serait intéressant d'analyser les conséquences sur l'immobilier local, du point de vue des prix, mais aussi des stratégies de publicité des propriétaires et agents immobiliers locaux.

Une autre question qui n'a pas été résolue est celle de l'existence éventuelle d'espaces de relégation en Belgique. Il s'agirait de lieux où seraient contraintes de déménager les classes populaires anciennement urbaines, mais qui n'offrirait aucune perspective économique, en raison de l'éloignement des centres d'emploi et du faible dynamisme, voire d'état de crise de l'économie locale. Si la Belgique est relativement petite et densément dotée en activités économiques et en infrastructures de transport, ce qui limite le risque de formation de telles poches de pauvretés, des études récentes démontrent néanmoins l'existence d'une importante précarité rurale (May, Marissal, Lombillo, 2013). Celle-ci pourrait être renforcée par l'arrivée de populations urbaines pauvres.

Une partie de ces questions laissées ouvertes pourra être éclairée par la poursuite des analyses qualitatives. Il s'agira d'interviewer des populations ayant suivi les différents parcours migratoires afin d'analyser ces problématiques.

Du point de vue quantitatif, il sera aussi nécessaire de comparer plus avant les trajectoires migratoires des classes populaires issues de différentes parties du centre de Bruxelles, pour comprendre et affiner les connaissances quant à l'existence de comportements différenciés des populations précarisées selon leur quartier d'origine. De même, l'exploitation d'analyses comparées des mouvements migratoires aux différentes dates pour lesquelles nous disposons de données permettra de mettre au jour d'éventuelles évolutions des comportements et notamment l'impact d'une probable avancée du front de gentrification dans les quartiers (anciennement) populaires.

6- Bibliographie

Alice Romainville, 2010, « À qui profitent les politiques d'aide à l'acquisition de logements à Bruxelles ? », *Brussels Studies*, 20p.

Anne Lambert, 2015, "Tous propriétaires !". L'envers du décor pavillonnaire, Paris, Éditions du Seuil, coll. « liber », 278 p.

Bruno Meeus, Pascal De Decker, 2015, « Staying put ! A housing Pathway Analysis of residential stability in Belgium », *Housing Studies*, vol. 30, Iss. 7

Cécile Vignal 2015, "L'ancrage local, une ressource pour les classes populaires ?", in Fol, Miot, Vignal (dir), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, France, Presse Universitaire du Septentrion, p. 197-209.

Christian Vandermotten, 2014, *Bruxelles, ne lecture de la ville*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 225p.

Gilles Van Hamme et Mathieu Van Criekingen, 2012, « Compétitivité économique et question sociale : les illusions des politiques de développement à Bruxelles », *Métropoles*. IGEAT – ULB, 2005, Espon 1.4.3. Study on Urban fonctions, Final report, 253 p.

Ingrid Gould Ellen, Margery Austin Turner, 1997, « Does neighborhood matter ? Assessing recent evidence », *Housing Policy Debate*, vol. 8, Issue 4.,

Jean-Pierre Grimmeau, Jean-Michel Decroly et Isaline Wertz, 2012, *La démographie des communes belges de 1980 à 2010*, Bruxelles, Courrier hebdomadaire du Crisp, n° 2162-2163, 89p.

Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, Yasmine Siblot, 2008, *La France des "petits-moyens"*, enquête sur les banlieues pavillonnaires, Paris, La Découverte, 324p.

Marie-Hélène BACQUÉ, Yves SINTOMER, 2002, « Peut-on encore parler de quartiers populaires ? », *Espaces et Sociétés*, n°108-109.

Martin Omhovère, 2015, "Vivre à Gambetta, l'ancrage locale. Lorsque la proximité devient une ressource.", in Fol, Miot, Vignal (dir), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, France, Presse Universitaire du Septentrion, p. 229-247.

Mathieu, Van Criekingen, 2006, « Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles? », *Brussels studies*, 1, p.21.

Max Rousseau, 2008, « Bringing politics back in : la gentrification comme politique de développement urbain ? », *Espace et Société*, n°132-133, p. 75-90.

Olivier Schwartz, 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des Idées*.

Pascale Dietrich-Ragon, 2014, « Résister à l'exil. Enquête auprès des mal-logés parisiens », *Espaces et sociétés* 2014/1 (n° 156-157), p. 19-35.

Sarah Abdelnour , 2012, « Les nouveaux prolétaires », Paris, Coll. Petite encyclopédie critique, Textuel, 140p.

Thierry Eggerickx, Jean-Paul Sanderson, Amel Bahri et Jean-Pierre Hermia, 2007, « Diversités démographiques et migrations résidentielles dans les espaces ruraux en Wallonie (Belgique) », *Norois*, 205,p. 117-136.

Van Criekingen Mathieu, 2002, "Les impacts sociaux de la rénovation urbaine à Bruxelles : analyses des migrations intra-urbaines", *Belgeo, Belgian Journal of Geography*, 4, p. 355-376.

Violaine Girard, 2014, « Des classes populaires en recomposition dans le périurbain », in Jean-Yves Authier, Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuvre, *La jeune sociologie française*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Sociologie urbaine », 244 p.

Xavier May, Pierre Marissal, Mesa Lombillo, 2013, « Pauvreté rurale et urbaine : rapport de synthèse », Belspo, Politique Scientifique Fédérale.